
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 4 juin 2013, à 17 h

**Présidence de M. Jean-Charles Rielle, président sortant,
puis de M. Pascal Rubeli, nouveau président élu**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Esther Alder*, vice-présidente, et *M. Julien Cart*.

Assistent à la séance: *M^{me} Sandrine Salerno*, maire, *MM. Rémy Pagani, Sami Kanaan* et *Guillaume Barazzone*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 24 mai 2013, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 4 juin et mercredi 5 juin 2013, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs, je salue à la tribune du public M. Eric Leyvraz, ancien président du Grand Conseil, notre ancien collègue, M. Armand Schweingruber, et M. Albert Knechtli, ancien président de ce Conseil. (*Applaudissements.*) Je salue également, à titre personnel, M Jean-François Duchosal.

M^{me} Esther Alder nous informe que son médecin ne lui a pas donné l'autorisation de recommencer son activité et elle nous prie de bien vouloir l'excuser lors des séances d'aujourd'hui et demain. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Sami Kanaan étant retenu par d'autres obligations, il nous prie d'excuser son absence tout à l'heure, car il devra partir aux alentours de 18 h et sera de retour vers 19 h 30, pour le moment officiel.

Lors de sa séance du 29 mai 2013, le Conseil administratif a procédé à l'élection de son bureau, qui est le suivant pour l'année 2013-2014, dès le 1^{er} juin: M^{me} Sandrine Salerno; vice-présidente: M^{me} Esther Alder. C'est la première fois en Ville de Genève que deux femmes occupent les fonctions de maire et de vice-présidente. Nous leur adressons nos vives félicitations. (*Applaudissements.*)

Par ailleurs, l'attribution des départements et la répartition des services de l'administration municipale demeurent inchangées, de même que les suppléances des magistrats.

Les Fifres et Tambours défilent aujourd'hui dans la Vieille-Ville, dès 19 h. Nous lèverons donc la séance à 18 h 30, après les diverses élections et désignations. A cette occasion, les Fifres et Tambours inaugurent officiellement leurs nouveaux tambours en bois qui font maintenant partie intégrante de leur tenue historique.

Je vous informe que le défilé des fanfares – organisé afin de célébrer la prise de fonction de M^{me} Sandrine Salerno comme maire – passera devant l'Hôtel de Ville mercredi 5 juin, à 19 h 15.

Le repas des conseillères municipales aura lieu le mardi 25 juin à 19 h, au Restaurant des Armures.

Une séance de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication est prévue ce jeudi 6 juin 2013, à 17 h 30, à la salle C du Palais Eynard. L'ordre du jour parviendra aux commissaires mercredi matin.

J'ai une autre communication très agréable à faire. Notre collègue, qui jusqu'à aujourd'hui s'appelait M^{me} Marie Gobits, s'est mariée; le bureau lui adresse ses félicitations et vous informe qu'elle s'appelle désormais M^{me} Marie Mutterlose. (*Applaudissements.*) J'ai naturellement une pensée pour son fils, le petit Hans.

Nous avons reçu la démission de M. Jean-Paul Guisan. Sa remplaçante, M^{me} Linda de Coulon, prêtera serment tout à l'heure. Je demande à M. Yves de Matteis, secrétaire, de donner lecture de la lettre de démission de M. Guisan.

Lecture de la lettre:

Genève, le 20 mai 2013

Concerne: démission du Conseil municipal

Monsieur le président,
Cher Jean-Charles,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Chers collègues,

Par le présent courrier, je vous informe de ma décision de démissionner du Conseil municipal avec effet immédiat, pour des raisons strictement personnelles.

Ces deux ans pendant lesquels j'ai siégé dans ce Conseil m'auront donné le privilège de pouvoir observer et côtoyer une grande variété de personnalités, de talents et de sensibilités – une diversité, qui, en plus d'être à l'honneur de notre démocratie, fait tout son charme.

Dans les commissions, du moins celles dans lesquelles j'ai siégé, j'ai pu constater que, malgré les divergences d'idées et de points de vue, les débats se faisaient dans un esprit respectueux et bienveillant, orienté vers la recherche de solutions.

Et c'est sur ces notes positives que j'entends prendre congé de vous, en remerciant chacune et chacun d'entre vous pour ce que vous m'avez appris et apporté.

SÉANCE DU 4 JUIN 2013 (après-midi)
Communications du bureau du Conseil municipal

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations très amicales.

Jean-Paul Guisan

Le président. Le bureau souhaite une bonne suite à M. Guisan. A titre personnel, j'ai eu beaucoup de plaisir à siéger avec M. Guisan et sa riche personnalité.

Je salue à la tribune du public notre ancien collègue, M. Georges Queloz. (*Applaudissements.*)

Nous avons également reçu la démission de M. Olivier Tauxe qui, ayant quitté sa fonction de conseiller municipal, démissionne de la Commission de la petite enfance. Son ou sa remplaçante sera élu ce soir. Je demande à M. le secrétaire de lire la lettre qui est adressée au secrétariat, à M^{me} Cabussat

Lecture de la lettre:

Genève, le 27 mai 2013

Concerne: lettre de démission

Madame,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de la Commission de la petite enfance à dater de ce jour avec effet immédiat.

Je vous remercie par avance de bien vouloir transmettre à qui de droit cette information.

En vous souhaitant une bonne réception de cette dernière, je vous prie d'agréer, Madame, mes plus cordiales salutations.

Olivier Tauxe

Le président. J'ai une dernière communication à faire: je vous informe que le projet de délibération PRD-64, intitulé: «Désignation d'un nouveau représentant du Parti démocrate-chrétien dans le conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social suite à la démission du parti de sa représentante», est retiré, puisque l'élection d'un nouveau représentant aura lieu tout à l'heure.

3. Prestation de serment de M^{me} Linda de Coulon, remplaçant M. Jean-Paul Guisan, conseiller municipal démissionnaire.

M^{me} Linda de Coulon est assermentée. (Applaudissements.)

4. Allocution du président sortant.

Le président. Madame la maire, Madame la vice-présidente – excusée ce soir, et à qui je souhaite un prompt rétablissement – Messieurs les conseillers administratifs, Madame et Messieurs les membres du bureau, chères et chers collègues, Madame la cheffe de service, chères collaboratrices et chers collaborateurs du Service du Conseil municipal, cher public, Mesdames et Messieurs les représentants des médias, chères et chers ami-e-s. En cette séance de passation de présidence, je vous épargnerai un discours politique sur les enjeux de la cité et de notre canton. Vous les connaissez trop bien pour n’y être pas souverainement attentifs! Je vous épargnerai un discours professoral, comme dirait certain, sur la gestion d’un groupe humain et ses divers modes d’expression comportementale. Vous l’avez déjà trop subi. Je serai donc bref et je tiens seulement à vous adresser une réflexion parmi toutes celles que je me suis faites durant cette année.

L’impartialité, synonyme d’équité, n’est jamais totalement acquise et il en est bien ainsi! En médiation et résolution des conflits, l’impartialité implique une attitude de distanciation. Le médiateur doit être attentif aux sentiments qu’il peut éprouver à l’égard d’une partie, par les phénomènes naturels de sympathie ou d’antipathie. Ainsi, dans le domaine de la médiation, l’impartialité concerne la relation du médiateur avec les parties, tandis que la neutralité est relative aux solutions trouvées. En droit, l’impartialité est l’attitude qui doit permettre d’éliminer toute subjectivité dans un jugement.

Quant au *Larousse*, il précise que l’impartialité est la «qualité, caractère de quelqu’un qui n’a aucun parti pris ou de ce qui est juste et équitable: juger avec impartialité.» Et j’adhère à la citation de Joseph Joubert, essayiste français de la fin du XVIII^e, début XIX^e siècle: «L’impartialité naît d’une disposition à juger favorablement des hommes et des choses.» Comme on peut le voir, on ne peut que tendre vers l’impartialité sans jamais l’atteindre complètement. Nous voilà rassurés!

Année présidentielle riche en émotions! Que de rencontres et d’évènements! Rencontres de chefs d’Etat, comme mon ami Moncef Marzouki, président de la Tunisie, et mon camarade François Hollande, président de la France, au Palais de

l'Elysée; ou Maryam Radjavi, présidente élue du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI), que nous avons reçue au Palais Eynard avec le maire sortant, dans un soutien aux habitant-e-s d'Achraf.

Ce sont aussi des moments très joyeux comme les promotions, le cortège en la cité et la Fête des écoles, ou la rencontre d'Hans Erni, 103 ans, place des Nations, pour le vernissage de la fin de sa fresque sur le mur de l'ONU.

Ce sont aussi des moments tristes et de recueillement, revenant à Genève, un 18 juillet, pour la cérémonie d'adieu à notre ancienne collègue et présidente du Conseil municipal, Marie-France Spielmann.

Ce sont aussi les moments populaires avec un 1^{er} Août et un 31 décembre réussis sur la plaine de Plainpalais. Ce sont également la rencontre des communautés, un 19 août, à Palexpo, pour la fête de l'Aïd El Fitr, qui marque la fin du ramadan, et la commémoration du 4 novembre 1918, à la chapelle de Saint-Georges, avec M. le consul général d'Italie Andrea Bertozzi et le nonce apostolique Son Excellence l'archevêque Silvano M. Tomasi; ou hier soir, pour la Fête nationale italienne au Musée d'art et d'histoire.

Ce sont aussi les moments dictés par les coutumes de notre parlement: la sortie du Conseil municipal en Valais, les chiens du Saint-Bernard, les réceptions par les autorités sédunoises et de Grimisuat et la vendange sur la vigne de Farinet, et la distribution des pin's de la Ville de Genève, que beaucoup d'entre vous portent avec honneur et plaisir. La sortie du bureau aux Sables d'Olonne pour le départ du Vendée Globe avec le navigateur genevois Dominique Wavre. Un début d'année 2013 avec les dix ans du *Respect* et la distribution des porte-clefs. Ou le dernier week-end de Pentecôte avec, le vendredi, l'inauguration de ce merveilleux nouveau Musée du CICR et de son exposition permanente avec M^{me} la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, et, le lundi, l'ouverture de la 66^e Assemblée mondiale de la santé, avec M. le conseiller fédéral Alain Berset. Ou ce vendredi soir 31 mai, associé au titre de champion suisse des Lions de Genève. Ce sont aussi tous ces moments de représentation avec les présidents successifs du Grand Conseil, deux amis, soit six mois avec M. Pierre Losio – que j'excuse ce soir, il a téléphoné pour dire qu'il est toujours là, mais qu'il veut se reposer; je lui adresse un message de sympathie – et six mois avec Gabriel Barillier. Que du bonheur!

Mais être président, c'est aussi participer à une saine gestion du Service du Conseil municipal, rattaché fonctionnellement au président et au bureau du Conseil municipal, et administrativement au Conseil administratif. C'est répondre à vos multiples sollicitations, chères et chers collègues, pour appliquer le règlement ou trouver des solutions à divers problèmes posés par l'exercice du mandat d'élue. C'est présider les séances du bureau et du bureau/chefs de groupe ainsi que la commission du règlement. Et, le plus important, c'est agender à l'ordre du jour

et traiter les innombrables objets déposés, les renvois en commission, les votes sur le siège ou les votes suite au retour de commission.

A ce titre, nous avons, en plus des innombrables communications du bureau et la trentaine de questions mensuelles au Conseil administratif le mardi à 17 h, traité de 482 objets, soit un total de 132,30 heures à siéger. Sur ces 482 objets, on note notamment 64 propositions du Conseil administratif et 56 rapports, 40 projets de délibérations et 15 rapports, 96 motions et 3 rapports, 22 résolutions, 20 pétitions et 19 rapports. L'urgence a été demandée sur 83 objets.

Permettez-moi, pour terminer, de vous adresser mes plus vifs et sincères remerciements. Merci, chères et chers collègues: à plus de 60 ans, et grâce à vous, j'ai encore grandi, certes pas en centimètres, ayant dû en perdre un ou deux sous le poids de la charge, mais grandi dans ma tête, ayant dû me situer envers vous dans les prérogatives liées à l'exercice de la présidence. A ce titre, j'aimerais vous remercier de votre confiance, toutes sensibilités politiques confondues. L'exercice de la présidence est un honneur, un défi et une chance.

Merci aux membres du bureau, avec un merci spécial au premier vice-président, Pascal Rubeli, et aux chefs de groupe, vous qui m'avez accompagné, secondé et supporté, dans la double acception du terme. Merci à M^{me} la cheffe de service, Marie-Christine Cabussat, à son adjoint, M. Ramzi Touma, et aux collaboratrices et collaborateurs du Service du Conseil municipal. Un merci spécial à M. Dany Hercod, ainsi qu'à M. Christian Maréchal, huissier du président du Conseil municipal qui m'a fidèlement, avec compétence et plaisir, accompagné durant ces très nombreuses représentations. Merci à M. Christophe Joye, huissier du Grand Conseil, qui assiste à toutes nos séances et, ce soir, à M^{me} Elisabeth Geinoz qui assure l'enregistrement de la séance. (*Applaudissements.*)

Présider le Conseil municipal de la Ville de Genève, c'est répondre à la place qu'occupe notre cité. Nous devons absolument et pouvons en être fiers! Vive la Suisse, vive la République et canton de Genève, vive la Ville de Genève! Je vous remercie et nous souhaite une excellente soirée. (*Applaudissements nourris.*)

5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

Le président. Il s'agit de mon dernier acte de président de ce Conseil. Je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Les secrétaires du bureau, MM. de Matteis, Medeiros, Bennaïm et Pattaroni, sont chargés de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

Les sept scrutateurs, un par parti, seront M. Laurent Leisi (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M^{me} Natacha Buffet (LR), M^{me} Marie Barbey (DC), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M^{me} Olga Baranova (S), M. Pierre Rumo (EàG).

Je donne à présent la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidat. La parole est à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). L'Union démocratique du centre a beaucoup de plaisir à présenter l'un des siens pour la présidence du Conseil municipal. Après dix ans de présence, ce sera, nous l'espérons, la première fois que nous accéderons à ce poste, offrant ainsi à notre parti la dernière étape d'une intégration complète au sein du délibératif de notre Ville.

Cette élection mettra ainsi un terme à l'ostracisme d'une partie de ce Conseil municipal envers l'Union démocratique du centre. Si nous comprenons que dans tout groupement il faut prendre le temps de se faire admettre, de trouver ses marques et de susciter la confiance nécessaire à l'obtention de postes à responsabilité, il n'en reste pas moins qu'élue démocratiquement et respectueuse des institutions, l'Union démocratique du centre a patienté de longues années avant de présenter un candidat à l'auguste charge.

Nous espérons que nos collègues du Mouvement citoyens genevois connaîtront une attente plus courte avant d'accéder, eux aussi, à toutes les responsabilités propres à notre délibératif. Il en va du respect démocratique ainsi que du respect du choix des électeurs.

L'Union démocratique du centre présente à vos suffrages Pascal Rubeli qui, depuis 2003, siège au sein du Conseil municipal. Pascal a présidé de nombreuses commissions, je n'en cite que quelques-unes: la commission Agenda 21, la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse ou celle des pétitions. Il a été élu quatre fois au bureau du Conseil municipal, il est vice-président depuis l'an dernier.

Pascal est né à quelques centaines de mètres de l'Hôtel-de-Ville, rue de Hollande. Il appartient à une vieille famille genevoise, les aïeux de sa maman sont arrivés dans notre cité après la révocation de l'Edit de Nantes, soit une poignée d'années après l'Escalade. Il a suivi toute sa scolarité à Genève et est resté fidèle à ce coin de Suisse, même lorsque, durant plusieurs années, il fit de nombreux déplacements professionnels en Afrique du Nord et en Arabie saoudite. Il dirigeait alors la première succursale des entreprises Otis, premier fabricant mondial

d'ascenseurs; sa connaissance des trois langues nationales plus l'anglais lui servant assurément.

Mais c'est surtout l'engagement de Pascal dans la cité qu'il convient de relever. Qui ne le connaît? Hors de ses obligations professionnelles, il a beaucoup donné de son temps pour l'économie genevoise. Pour mémoire, il a présidé le Groupement des jeunes dirigeants d'entreprises et il a été membre du comité fondateur du Cercle des dirigeants d'entreprises. Il a été membre de l'Association genevoise pour le développement des relations inter-régionales et il a également siégé au conseil de la Chambre de commerce et d'industrie.

Pascal s'est également engagé pour son pays et pour son armée, il a été à la base de la création du bataillon d'aéroport, en 1989, et a servi au sein de bataillons DCA, avec le grade de capitaine. Côté politique, il a été l'un des fondateurs de l'Union démocratique du centre Genève, qu'il a présidée en 1989.

Pascal possède l'un des carnets d'adresses les plus fournis de la République. Vous ne pouvez pas être à ses côtés cinq minutes sans qu'une de ses connaissances ne lui tende la main. D'un naturel presque timide, sauf devant le clavier d'un piano, il n'a que peu utilisé cet incroyable réseau de connaissances et d'amis, qui lui ont tous conservé leur affection avec fidélité, prouvant que notre homme suscite naturellement l'amitié.

Mesdames et Messieurs, j'espère que les longues années qu'il a passées à vos côtés, notamment en présidant de nombreuses commissions et en organisant à la perfection – m'a-t-on dit – quelques sorties de commissions, vous ont permis de découvrir le politicien fidèle à son parti, toujours soucieux de l'image de ce délibératif qu'il affectionne, préférant naturellement le consensus à la querelle, tout en étant raisonnablement autoritaire pour conduire nos débats parfois surprenants, et comprenant par expérience la mécanique parlementaire pour tenter l'impossible: satisfaire la soif de parole de chacun d'entre nous, sans pour autant s'éloigner de l'ordre du jour. Cette mission n'est pas impossible, vous le savez, mais elle n'est possible qu'avec l'aide et la bonne volonté de chacun.

Je vous remercie par avance de votre vote, au nom de Pascal Rubeli et de celui de l'Union démocratique du centre. (*Applaudissements.*)

Le président. Je salue à la tribune du public nos anciens collègues, M. René Winet et M. Gilbert Schreyer. (*Applaudissements.*)

J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. Mesdames et Messieurs, j'attire votre attention sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom sur le bulletin de vote.

Il a été distribué 79 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. Les secrétaires accompagnent les scrutateurs pour contrôler le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	79
Bulletins blancs:	16
Bulletins nuls:	18
Bulletins valables:	45
Majorité absolue:	23

Le président. Est élu président du Conseil municipal de la Ville de Genève *M. Pascal Rubeli* (UDC) avec 45 voix. *(Applaudissements nourris.)*

(M. Pascal Rubeli prend place à la présidence.)

6. Election:

a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente;

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous remercie. Je ferai mon allocution à la fin de l'élection du bureau, le cœur libre.

Nous poursuivons avec l'élection du premier vice-président ou de la première vice-présidente. Les mêmes secrétaires et scrutateurs qui ont fonctionné pour l'élection du président officient à nouveau pour cette élection. Je rappelle que cette élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative. Je donne la parole aux chefs de groupe qui souhaitent présenter leur candidat. Je donne la parole à M. Pierre Gauthier.

M. Pierre Gauthier (EàG). Monsieur le président, chères et chers collègues, j'ai le plaisir de présenter à vos suffrages pour le poste de premier vice-président, notre camarade Olivier Baud. Olivier Baud – et cela fera sans doute plaisir à la

famille politique de l'actuel président M. Rubeli – est issu d'une famille genevoise de Céligny dont les origines remontent à 1370. Comme quoi l'apanage de l'origine genevoise n'appartient pas à une partie des bancs de cette assemblée! Ceci dit, cela n'a qu'une importance tout à fait relative puisque c'est aujourd'hui et demain qui nous préoccupent.

Olivier est un enseignant spécialisé. Il est père de quatre enfants et il cumule un certain nombre de mandats de présidence. Il a été président du syndicat des enseignants primaires durant huit ans, il est président de la commission du personnel de l'Office médico-pédagogique et il a été président de la commission des arts et de la culture. Il est aussi – et je crois que c'est ainsi que l'essentiel des Genevois le connaissent – président du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné.

Lorsqu'il a été président de la commission des arts et de la culture – il vient de terminer son mandat – je crois que ses collègues ont unanimement salué la qualité de son action et celle de sa présidence. Il a donc excellé à ce poste et nous pouvons imaginer qu'il sera un excellent vice-président.

Je ne connaissais pas personnellement Olivier avant de siéger à ses côtés. C'est un homme réfléchi et posé, ce dont nous aurons grand besoin durant nos débats qui, parfois, sont un peu agités. Il saura sûrement vous seconder, Monsieur le président, et il saura certainement vous soutenir au cours de cette année à venir. Je vous encourage donc à voter pour notre candidat Olivier Baud et je vous en remercie, chères et chers collègues. (*Applaudissements.*)

Le président. Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite les scrutateurs, les mêmes que pour l'élection précédente, à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. Je vous rappelle qu'il ne faut inscrire qu'un seul nom sur le bulletin.

Il a été distribué 79 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	78
Bulletins blancs:	12
Bulletins nuls:	14
Bulletins valables:	52
Majorité absolue:	27

Le président. *M. Olivier Baud (EàG) est élu avec 52 voix. (Applaudissements nourris.)* Je prie M. Olivier Baud de venir me rejoindre au bureau.

b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente;

Le président. Nous passons maintenant à l'élection d'une deuxième vice-présidente ou d'un deuxième vice-président. Je rappelle que les mêmes secrétaires et scrutateurs qui ont fonctionné pour les élections précédentes officient à nouveau pour cette élection. Cette élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Je donne la parole aux chefs de groupe pour présenter les candidatures. Je donne la parole à M. Pascal Spuhler.

M. Pascal Spuhler (MCG). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, nous vous proposons la candidature de M. Carlos Medeiros au poste de deuxième vice-président. M. Medeiros, depuis que nous sommes entrés dans ce parlement, a siégé au sein du bureau. Il a prouvé l'efficacité de son travail, en collaboration avec l'ensemble des membres du bureau, et je pense qu'il mérite amplement le poste de vice-président.

Le président. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom.

Je vous annonce que 79 bulletins ont été distribués. J'invite les huissiers à les récolter.

Je profite de saluer à la tribune du public M. Daniel Pilly, ancien président de ce Conseil, M^{me} Alice Ecuivillon, ancienne présidente de ce Conseil, ainsi que M^{me} Charlotte Meierhofer et M. Roger Michel, anciens membres de ce Conseil municipal. *(Applaudissements.)*

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	79
Bulletins retrouvés:	79
Bulletins blancs:	17
Bulletins nuls:	26
Bulletins valables:	36
Majorité absolue:	19

Le président. *M. Carlos Medeiros* (MCG) est élu avec 36 voix. (*Applaudissements.*)

c) des quatre secrétaires.

Le président. Nous continuons avec l'élection des quatre secrétaires. Je rappelle que les mêmes scrutateurs et secrétaires officient à nouveau pour cette élection. L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu à la majorité relative. Je donne la parole aux chefs de groupe qui annoncent leur candidat. Monsieur Lathion, vous avez la parole.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Merci, Monsieur le président. Le Parti démocrate-chrétien a le plaisir de vous proposer comme secrétaire M. Lionel Ricou, 43 ans, papa de deux petites filles – c'est important dans le parti de la famille – qui a été président du Parti démocrate-chrétien Ville de Genève. M. Ricou a un master en lettres et un master en sciences politiques également. Il est conseiller en communication en agence et œuvre également au service d'associations; il a été actif auprès du Centre social protestant et de l'Association suisse des établissements médico-sociaux. Actuellement, il travaille dans une agence de relations publiques et il est très engagé auprès de la Maison de quartier des Acacias. D'ailleurs, il pourrait être un «acacien», puisque c'est ainsi qu'on appelle les habitants des Acacias. Toujours est-il qu'il est très actif dans cette association.

Lionel Ricou est membre de la commission des arts et de la culture; il a siégé à la commission des finances, à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse et à la commission des naturalisations. M. Ricou était également conseiller municipal entre 2003 et 2006, avant de réintégrer cette année notre Conseil municipal. Faites-lui confiance, vous ne serez pas déçus!

M. Mathias Buschbeck (Ve). Je vous félicite, Monsieur le président, pour votre élection. Mesdames et Messieurs, les Verts ont l'avantage de présenter la candidature de M^{me} Sarah Klopmann. Vous connaissez sa jeunesse, sa fougue, mais c'est un autre aspect de sa personne que je voudrais vous présenter ce soir: si vous l'éélisez, elle sera la doyenne du bureau, puisqu'elle a été élue en 2003 dans ce Conseil municipal. Elle a déjà siégé deux ans au bureau, elle a présidé la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication et, finalement, elle a siégé trois ans à la commission du règlement, ce qui fera d'elle la sagesse incarnée au bureau! Je vous remercie de voter pour elle.

M. Adrien Genecand (LR). Félicitations pour votre élection, Monsieur le président! Mesdames et Messieurs, le groupe libéral-radical a le plaisir de vous présenter un homme de terrain venu de la rive droite, en l'occurrence de l'ancienne commune libre du Petit-Saconnex. Membre éminent de l'Association du Parti libéral-radical du Petit-Saconnex, président de la commission des sports, ancien président de la commission des pétitions, très actif dans les associations de son quartier, en commençant par la célèbre Maison de quartier des Asters, il s'agit, vous l'aurez compris, de Rémy Burri. Rémy Burri est dévoué dans son quartier comme au sein du Conseil municipal. Il a quasiment siégé dans toutes les commissions, en a présidé deux, les plus importantes en matière de lien avec la population. C'est avec plaisir que je vous le présente comme membre du bureau ce soir et j'espère qu'il obtiendra vos suffrages.

M. Grégoire Carasso (S). Mesdames et Messieurs, j'ai l'avantage de vous présenter la candidature de notre collègue Martine Sumi. Vaudoise de naissance, mais vivant à Genève depuis 1975 – rassurez-vous! – très impliquée, vous le savez sans doute, dans le monde associatif et syndical, elle a notamment créé des associations qui nous sont chères, je pense à F-Information et Viol-Secours. Elle est élue dans ce Conseil municipal depuis 2005, a présidé la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication et la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse. Elle est aujourd'hui, à titre professionnel, responsable de l'application des peines au Tribunal des mineurs. C'est une candidate qui, à n'en pas douter, se rendra disponible pour cette nouvelle tâche avec cœur, compétence et engagement.

Le président. Je rappelle les noms des candidats: M. Lionel Ricou, M^{me} Sarah Klopmann, M. Rémy Burri et M^{me} Martine Sumi. J'attire l'attention des conseillers et conseillères sur le fait qu'ils doivent inscrire quatre noms au maximum. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

Fixation des jours et des heures des séances – Allocution du président élu

Il a été distribué 77 bulletins et j'invite les huissiers à les recueillir.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des commissions permanentes. Voir p. 17.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	77
Bulletins retrouvés:	77
Bulletins blancs:	2
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	73
Majorité absolue:	37

Le président. Sont élus au premier tour *M. Rémy Burri* (LR), avec 61 voix, *M^{me} Martine Sumi* (S), avec 54 voix, *M. Lionel Ricou* (DC), avec 48 voix et *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), avec 47 voix. *(Applaudissements.)*

Deux secrétaires peuvent venir nous rejoindre au bureau pour terminer cette séance.

7. Fixation des jours et des heures des séances.

Le président. Mesdames et Messieurs, le bureau vous propose de maintenir nos séances plénières les mardis et mercredis, à 17 h et 20 h 30.

8. Allocution du président élu.

Le président. Madame la maire, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, ma très chère famille, chers amis et chères amies, Mesdames et Messieurs.

Ce soir, chers collègues, vous me permettez d'accéder à la présidence du Conseil municipal de la deuxième plus grande ville de Suisse, la Ville de Genève. C'est un honneur que vous faites à mon parcours personnel, à mon engagement politique et à mon parti, l'Union démocratique du centre, qui est représenté dans ce délibératif depuis 2003. Je tiens donc à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous m'accordez, et qui me permet d'atteindre l'objectif en politique que je m'étais fixé: celui d'être là maintenant.

Ce n'est pas sans une certaine fierté que j'entends mettre toutes mes forces afin de présider notre Conseil municipal de la manière la plus impartiale et la plus efficace possible, sachant que je serai appuyé par un Service du Conseil municipal solide et compétent, ainsi que par un bureau du Conseil municipal, élu par ses pairs et qui, j'en suis convaincu, aura à cœur de tout mettre en œuvre pour le bon fonctionnement de notre délibératif.

Il y a maintenant dix ans que j'ai le privilège de participer aux séances de ce Conseil municipal. J'ai toujours eu pour souci premier le bien de nos habitants, respectant fidèlement notre système démocratique, très attaché que je suis à ce régime qui fait du peuple le souverain absolu.

Le semestre qui s'ouvre, comme vous le savez, nous conduira aux élections cantonales. Cette période est importante pour nos institutions politiques. De nombreux conseillers municipaux sont candidats au législatif et deux conseillers administratifs le sont à l'exécutif. Je tiens à les féliciter pour leur engagement. Cette période, toujours mouvementée, ne doit cependant pas entraver le travail ordinaire de ce Conseil municipal.

A cet égard, je souhaiterais revenir sur les valeurs que je considère comme fondamentales dans l'exercice du mandat qui est le nôtre, notamment en regard des citoyens et habitants de la ville de Genève qui nous l'ont confié.

Loin de moi l'idée de donner des leçons d'éthique ou de morale. Ce n'est ni le lieu ni mon rôle. En revanche, mon rôle est de vous rappeler, en premier lieu, que nous sommes régis par un règlement. Je l'appliquerai scrupuleusement.

Ensuite, je tiens à préciser, bien que nous soyons élus en fonction de nos appartenances politiques respectives, que notre attitude personnelle, que ce soit hors ou dans ce délibératif, doit être empreinte d'une totale dignité. C'est le moins que l'on puisse attendre des représentants du peuple que nous sommes, serviteurs avant tout d'institutions démocratiques et dépositaires de droits, mais encore plus de devoirs, envers les concitoyens de notre commune.

Je pense aussi tout spécialement aux jeunes qui nous observent et qui, demain, nous remplaceront. Nous ne devons pas les amuser, nous devons leur donner envie de s'engager pour la cité.

Désignation des membres des commissions permanentes

Un premier semestre chargé et un second qui ne sera pas moins important, puisque, dès le 31 décembre de cette année, notre canton – et notre commune – célébrera les 200 ans de son entrée dans la Confédération. Une année joyeuse et reconnaissante pour nous. Genève, après avoir perdu sa chère indépendance pendant la période de notre annexion à la Grande Nation, l’a pleinement retrouvée en devenant le vingt-deuxième canton de la Suisse. L’Association GE200.CH sera chargée de mettre en scène et de coordonner les nombreuses manifestations du bicentenaire. Je me réjouis d’y être associé, mesurant l’honneur que vous me faites d’être président du Conseil municipal pour le début de ces festivités.

Enfin, j’ai une pensée toute particulière pour mon prédécesseur, Jean-Charles Rielle, et lui adresse mes remerciements les plus vifs pour son humanisme et son souci pour chacun d’entre nous, qualités qu’il a manifestées sans relâche tout au long de cette année parlementaire écoulée. A titre personnel, pour le connaître depuis trente ans, je lui dis toute mon amitié et le grand plaisir que j’ai éprouvé à être à ses côtés et, aujourd’hui, à lui succéder. Merci, Jean-Charles!

En conclusion, je vous remercie encore toutes et tous pour mon élection et je vous souhaite une belle année de travaux riches en débats constructifs, variés, démocratiques, sans pour autant que nos confrontations soient dénuées de bonne humeur, souvent synonyme de respect et d’amitié.

Je vous convie, à la fin de la lecture de ce texte, à gagner la cour de l’Hôtel de Ville où, tous ensemble, nous accueillerons nos concitoyens.

Vive notre belle ville de Genève! Vive notre canton! Vive la Suisse! (*Applaudissements nourris.*)

9. Désignation des 15 membres de la commission de l’aménagement et de l’environnement.

M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M. Stefan Kristensen (S), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Gary Bennaim (LR), M. Adrien Genecand (LR), M^{me} Patricia Richard (LR), M. Morten Gisselbaek (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M^{me} Sarah Klopmann (Ve), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Michel Amaudruz (UDC), M. Christo Ivanov (UDC), M^{me} Alexandra Rys (DC).

10. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

M. Pascal Holenweg (S), M. Stefan Kristensen (S), M. Sylvain Thévoz (S), M^{me} Natacha Buffet (LR), M. Guy Dossan (LR), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Olivier Baud (EàG), M. Tobia Schnebli (EàG), M. Yves de Matteis (Ve), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Claude Jeanerret (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Lionel Ricou (DC).

11. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Vincent Subilia (LR), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M. Yves de Matteis (Ve), M^{me} Anne Moratti (Ve), M. Laurent Leisi (MCG), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M. Michel Amaudruz (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M^{me} Marie Barbey (DC).

12. Désignation des 15 membres de la commission des finances.

M^{me} Virginie Studemann (S), M^{me} Martine Sumi (S), M. Alberto Velasco (S), M. Simon Brandt (LR), M. Olivier Fiumelli (LR), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Vanek (EàG), M^{me} Salika Wenger (EàG), M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Denis Menoud (MCG), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Jean-Charles Lathion (DC).

13. Désignation des 15 membres de la commission du logement.

M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M^{me} Marie Mutterlose (S), M. Alberto Velasco (S), M. Gary Bennaïm (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Vincent

Désignation des membres des commissions permanentes

Schaller (LR), M^{me} Vera Figurek (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M. Guillaume Käser (Ve), M^{me} Anne Moratti (Ve), M. Carlos Medeiros (MCG), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Jacques Pagan (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC).

14. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations.

M^{me} Annina Pfund (S), M^{me} Martine Sumi (S), M. Alberto Velasco (S), M^{me} Natacha Buffet (LR), M^{me} Patricia Richard (LR), M^{me} Michèle Rouillet (LR), M. Pierre Rumo (EàG), M^{me} Salika Wenger (EàG), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Laurent Leisi (MCG), M. Denis Menoud (MCG), M. Jacques Pagan (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC).

15. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions.

M^{me} Olga Baranova (S), M. Grégoire Carasso (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Sophie Courvoisier (LR), M^{me} Linda de Coulon (LR), M. Vincent Subilia (LR), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Pierre Rumo (EàG), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M. Alexandre Wisard (Ve), M. Jean-François Caruso (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Thomas Bläsi (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Robert Pattaroni (DC).

16. Désignation des 15 membres de la commission du règlement.

M. Pascal Holenweg (S), M. Jean-Charles Rielle (S), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Gary Bennaïm (LR), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M^{me} Patricia Richard (LR), M. Olivier Baud (EàG), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Yves de Matteis (Ve), M^{me} Sarah Klopmann (Ve), M^{me} Mireille Luiset (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M^{me} Marie Barbey (DC).

17. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

M^{me} Olga Baranova (S), M. Ahmed Jama (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M^{me} Natacha Buffet (LR), M^{me} Linda de Coulon (LR), M^{me} Florence Kraft-Babel (LR), M. Pierre Gauthier (EàG), M^{me} Maria Pérez (EàG), M. Guillaume Käser (Ve), M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve), M. Jean-François Caruso (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M. Eric Bertinat (UDC), M. Thomas Bläsi (UDC), M^{me} Alexandra Rys (DC).

18. Désignation des 15 membres de la commission des sports.

M^{me} Marie Mutterlose (S), M. Jean-Charles Rielle (S), M. Sylvain Thévoz (S), M. Simon Brandt (LR), M. Rémy Burri (LR), M. Adrien Genecand (LR), M. Pierre Rumo (EàG), M. Christian Zaugg (EàG), M. Mathias Buschbeck (Ve), M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Christo Ivanov (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Robert Pattaroni (DC).

19. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.

M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Annina Pfund (S), M^{me} Nicole Valiquier Grecucio (S), M. Rémy Burri (LR), M. Guy Dossan (LR), M. Adrien Genecand (LR), M^{me} Maria Pérez (EàG), M. Christian Zaugg (EàG), M. Mathias Buschbeck (Ve), M. Alexandre Wisard (Ve), M. Laurent Leisi (MCG), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Michel Amaudruz (UDC), M. Jacques Pagan (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC).

20. Projet de délibération du 15 mai 2013 de M^{mes} et MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Marie Barbey, Robert Pattaroni, Alexandra Rys et Lionel Ricou: «Désignation d'un nouveau représentant du Parti démocrate-chrétien dans le conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social suite à la démission du parti de sa représentante» (PRD-64)¹.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Exposé des motifs

La représentante au conseil de la fondation a démissionné du Parti démocrate-chrétien pour adhérer au Mouvement citoyens genevois. Malgré la demande du Parti démocrate-chrétien pour qu'elle cède sa place, elle persiste à vouloir siéger dans ce conseil. Le Conseil municipal ayant entériné la proposition du Parti démocrate-chrétien le 6 juin 2011, il est nécessaire de procéder à la révocation de la titulaire démissionnaire de ce parti et de la remplacer par une personne représentative du Parti démocrate-chrétien.

Considérant:

- l'élection du 6 juin 2011 désignant les sept membres du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS):

«Séance du 6 juin 2011

»– Election d'un membre par parti représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (statuts de la fondation du 23 février 2004, art. 8) (RCM. Art. 130, lettre B).

Sont élus, M^{me} Sanja Lopar, M. Alberto Velasco, M. Roberto Broggin, M. Denis Menoud, M. Morten Gisselbaek, M. Gilbert Schreyer, M. Daniel Ferrier. (Mémo 1, 06.06.2011)»;

- le fait que le Parti démocrate-chrétien Ville de Genève a présenté à cette occasion M^{me} Sanja Lopar;
- les statuts de la fondation qui stipulent clairement en leur article 8:

«Composition, nomination

Art. 8. – La Fondation est administrée par un Conseil, dont les membres sont nommés à raison de quatre par le Conseil administratif de la Ville de Genève et d'un membre par parti siégeant au Conseil municipal. Le Conseil nomme

¹ «Mémorial 170^e année»: Annonce, 6594.

le-la président-e, le-la vice-président-e, le-la secrétaire. Les étrangers-ères y ont accès, s'ils-elles résident en Suisse depuis cinq ans au moins.

Les membres sont élus pour quatre ans et sont rééligibles deux fois, en tenant compte de la loi du Grand Conseil du 24 septembre 1965.

En cas de décès ou de démission de l'un-e d'entre eux-elles, il est pourvu à son remplacement, conformément à l'alinéa 1 supra, pour la période restant à courir jusqu'au renouvellement du Conseil.»

- le fait que M^{me} Sanja Lopar a déclaré ne plus être membre du Parti démocrate-chrétien et avoir adhéré au Mouvement citoyens genevois;
- le fait que M^{me} Sanja Lopar a déclaré ne pas vouloir remettre son mandat à la FVGLS et que, par ce biais, le Parti démocrate-chrétien n'est plus formellement représenté au conseil de la FVGLS;
- le fait que le Parti démocrate-chrétien considère que cet état de fait est une violation de l'esprit des statuts de la FVGLS,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du groupe démocrate-chrétien,

décide:

1. de révoquer M^{me} Sanja Lopar de son mandat de membre du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) pour justes motifs sur la base de l'article 8 des statuts de la FVGLS;
2. de procéder à son remplacement en ouvrant une désignation pour un membre désigné par le Conseil municipal conformément à l'article 8 des statuts de la FVGLS.

Le président. Comme annoncé tout à l'heure, ce projet de délibération est donc retiré par ses auteurs. L'élection d'un nouveau représentant au conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social aura lieu à 20 h 30.

21. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

22. Interpellations.

Néant.

23. Questions écrites.

Néant.

Le président. Mesdames et Messieurs, je lève notre première séance. Nous nous retrouvons dans la cour de l'Hôtel de Ville pour la verrée.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal	2
3. Prestation de serment de M ^{me} Linda de Coulon, remplaçant M. Jean-Paul Guisan, conseiller municipal démissionnaire	5
4. Allocution du président sortant	5
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge	7
6. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente	10
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente	12
c) des quatre secrétaires	13
7. Fixation des jours et des heures des séances	15
8. Allocution du président élu	15
9. Désignation des 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	17
10. Désignation des 15 membres de la commission des arts et de la culture	18
11. Désignation des 15 membres de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse	18
12. Désignation des 15 membres de la commission des finances	18
13. Désignation des 15 membres de la commission du logement	18
14. Désignation des 15 membres de la commission des naturalisations	19
15. Désignation des 15 membres de la commission des pétitions	19

16. Désignation des 15 membres de la commission du règlement	19
17. Désignation des 15 membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication	20
18. Désignation des 15 membres de la commission des sports	20
19. Désignation des 15 membres de la commission des travaux et des constructions	20
20. Projet de délibération du 15 mai 2013 de M ^{mes} et MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Marie Barbey, Robert Pattaroni, Alexandra Rys et Lionel Ricou: «Désignation d'un nouveau représentant du Parti démocrate-chrétien dans le conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social suite à la démission du parti de sa représentante» (PRD-64)	21
21. Propositions des conseillers municipaux	22
22. Interpellations	23
23. Questions écrites	23

Le mémorialiste:
Ramzi Touma